Le redoublement en licence est il nocif à l'entrée en master ?

Par **MattMurdock314**, le **07/08/2017** à **00:55**

Le redoublement en licence,voir le triplement,est il préjudiciable à l'entrée en master ?

NB : si des personnes ayant redoublé voir triplé peuvent témoigner,ils auront ma reconnaissance éternelle.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/08/2017** à **07:41**

Bonjour

Personnellement je n'ai pas redoublé mais j'ai connu des personnes qui ont redoublées pendant leur licence et qui ont été prises en M2. Il y en a même une qui a fini carrément major de promo.
Après je dois avouer qu'elles ne visaient pas des M2 très sélectifs.

Par **Visiteur**, le **07/08/2017** à **14:06**

Bonjour,

Non, ce n'est pas du tout préjudiciable: tout s'étudie dans un dossier. Tout dépend de savoir pourquoi vous avez redoublé: est-ce parce que vous êtes un pur feignant, ou parce que vous aviez des difficultés et que vous les avez surmontées en redoublant, etc.

J'avais une collègue de promo en licence qui a redoublé sa L1 et sa L2, et qui termine aujourd'hui un master de droit social en alternance... Bon certes, c'est un master d'une école privée qui doit se payer, mais elle devrait être juriste en droit social quand même.

Par **Orthmayer**, le **08/08/2017** à **13:19**

Salut !

Le redoublement n'est pas une fin en soi. Pour le "triplement", ça je n'en sait rien.

Lors de la sélection en Master, le recruteur va mettre en balance ton redoublement avec les autres aspects de ton dossier : tes notes, tes stages, les diplômes universitaires que tu auras éventuellement validés en parallèle, la cohérence de ton projet professionnel, la concordance entre le master visé et les matières étudiées en Licence.

Donc le redoublement n'est pas rédhibitoire, mais il faut savoir se démarquer par la suite.

De plus, tous les recruteurs ne seront pas aussi regardants les uns que les autres. Tout va dépendre de la qualité du Master, de sa réputation, et des exigences du recruteur.

J'ai pour ma part été admis cette année dans un Master 2 de droit des affaires ayant une bonne réputation, et ce alors même que j'ai par le passé abandonné ma L2, avant de m'en retaper une l'année suivante avec quasiment 14 de moyenne.

En plus je n'ai même pas suivi la bonne spécialité en M1, puisque j'ai fait un M1 assez généraliste en droit civil et procédures. Comme quoi tout est possible...

Par **MattMurdock314**, le **12/08/2017** à **19:01**

Ok merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés